



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

le Conseil municipal de la commune de Genthod

est convoqué pour

le mardi 3 février 2015 à 20h30

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 9 décembre 2014
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
4. Propositions de la Mairie
5. Propositions individuelles et questions
6. Huis clos (naturalisations)

Genthod, le 20 janvier 2015

Wolfgang Honegger
Président du Conseil municipal